



1.2.4.1. Structure de la population résidante selon l'état civil, en Suisse et en Valais, 1900-2000

1. Indicateurs généraux > 1.2. Démographie > 1.2.4. Structure

Date de mise à jour

20.05.10.

Introduction et définition

Cet indicateur présente l'évolution de la composition de la population résidante en Suisse et en Valais selon son état civil, à savoir « marié », « célibataire », « veuf » ou « divorcé » entre 1900 et 2000.

Contrairement à la **population résidante permanente** en Suisse ou en Valais vue dans les indicateurs précédents, la **population résidante** englobe un nombre plus large de personnes. En effet, selon l'OFS¹, « sont assimilées à la population résidante toutes les personnes résidant en Suisse à un moment donné, quels que soient leur nationalité, la durée et le type d'autorisation de résidence. Les personnes n'ayant pas de domicile officiel en Suisse, telles que les frontaliers travaillant en Suisse, les touristes, les personnes en visite ou en voyage d'affaires, ne sont pas comptées dans la population résidante. Concrètement, la population résidante comprend les titulaires d'une autorisation d'établissement, les titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus), les saisonniers (depuis le 1er juin 2002, cette autorisation n'est plus délivrée), les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée, les personnes dans le processus d'asile, les diplomates et fonctionnaires internationaux et les membres de leurs familles. »

La structure matrimoniale de la population n'est recensée que tous les dix ans dans le cadre du recensement fédéral de la population, le dernier ayant eu lieu en 2000. La population est classée selon quatre statuts d'état civil : marié, célibataire, veuf, divorcé.

Données et commentaires

Structure de la population résidante selon l'état civil, Suisse, 1900-2000					
Année ¹	Marié ²	Célibataire	Veuf	Divorcé	Total
1900	1'081'700	2'013'700	205'600	14'400	3'315'400
1910	1'252'900	2'260'000	220'600	19'900	3'753'400
1920	1'337'700	2'281'200	234'300	27'200	3'880'400
1930	1'530'100	2'258'300	240'800	37'200	4'066'400
1941	1'748'500	2'196'800	264'100	56'300	4'265'700
1950	2'029'300	2'334'300	279'500	71'900	4'715'000
1960	2'431'800	2'607'200	300'500	89'600	5'429'100
1970	2'978'800	2'836'900	336'400	117'700	6'269'800
1980	3'011'800	2'769'500	379'500	205'200	6'366'000
1990	3'266'900	2'895'700	415'500	295'500	6'873'600
2000	3'400'396	3'064'734	414'945	407'935	7'288'010

Source: OFS, 2009

Notes :

¹ Il s'agit des années durant lesquelles des recensements ont été effectués au niveau cantonal et/ou fédéral.

² Les personnes séparées de leur conjoint(e) sont comprises dans la catégorie « marié ».



Structure de la population résidente selon l'état civil, Valais, 1900-2000					
Année ¹	Marié ²	Célibataire	Veuf	Divorcé	Total
1900	34'060	73'389	6'932	57	114'438
1910	39'271	81'649	7'366	95	128'381
1920	39'313	80'958	7'827	148	128'246
1930	43'381	84'686	8'132	195	136'394
1941	49'269	89'867	8'870	313	148'319
1950	58'335	91'639	8'796	408	159'178
1960	70'444	97'656	9'119	564	177'783
1970	91'136	104'391	10'067	969	206'563
1980	102'341	101'533	11'786	3'047	218'707
1990	121'985	107'318	14'090	6'424	249'817
2000	132'273	112'692	16'042	11'392	272'399

Source: OFS, 2009

Notes :

¹ Il s'agit des années durant lesquelles des recensements ont été effectués au niveau cantonal et/ou fédéral.

² Les personnes séparées de leur conjoint(e) sont comprises dans la catégorie « marié ».

Figure 1. Evolution de la population résidente selon l'état civil, Suisse, 1900-2000

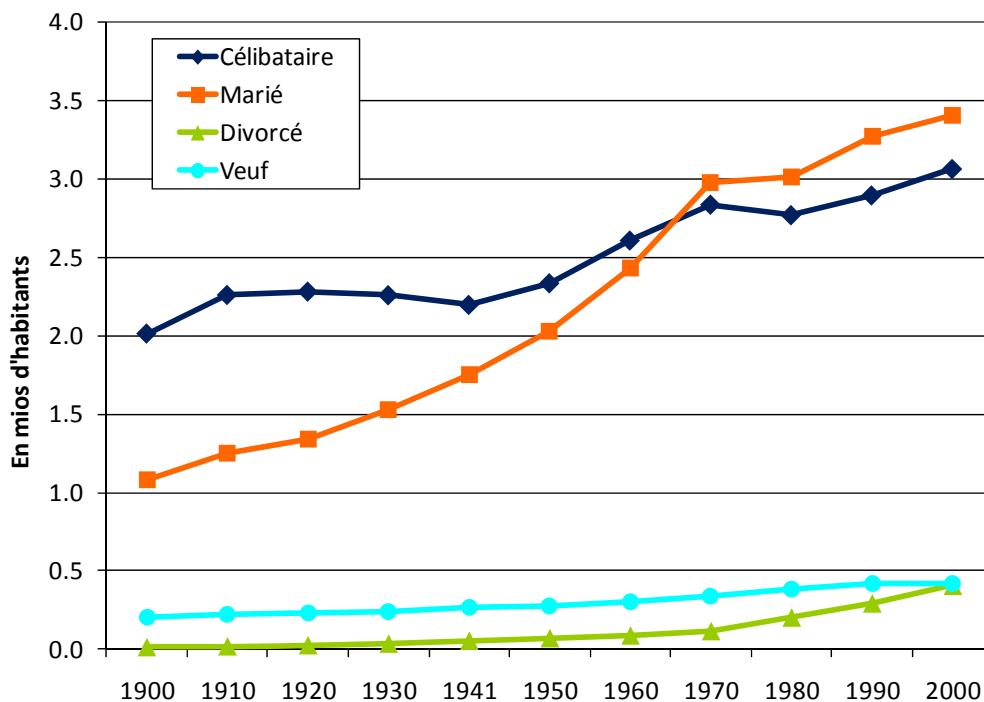




Figure 2. Evolution de la population résidante selon l'état civil, Valais, 1900-2000

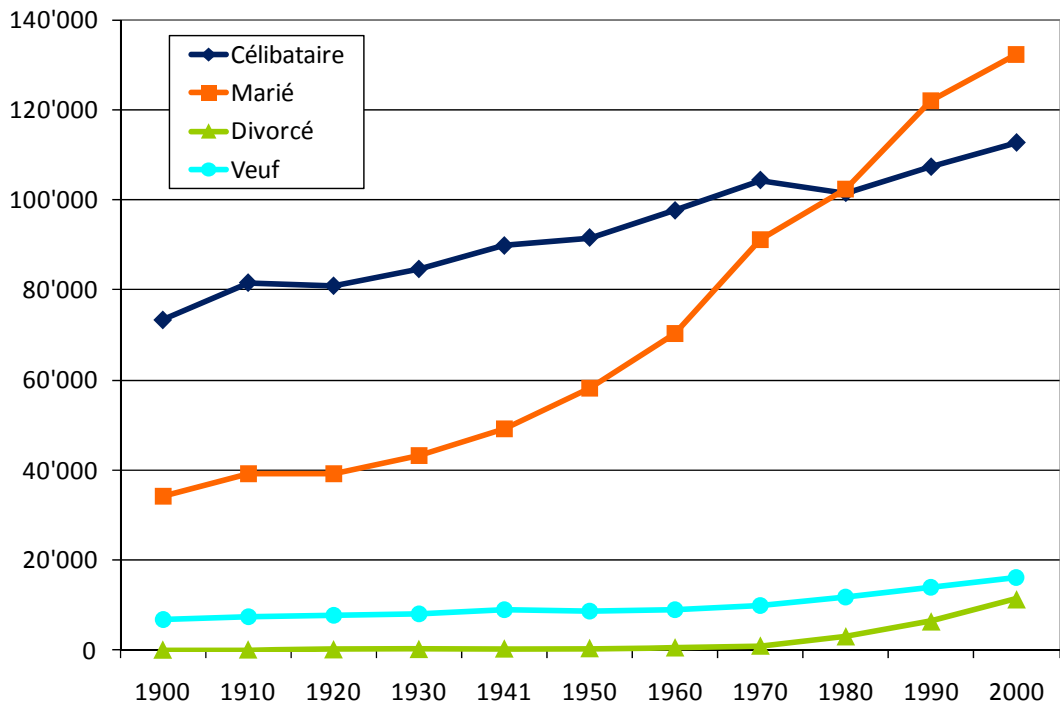
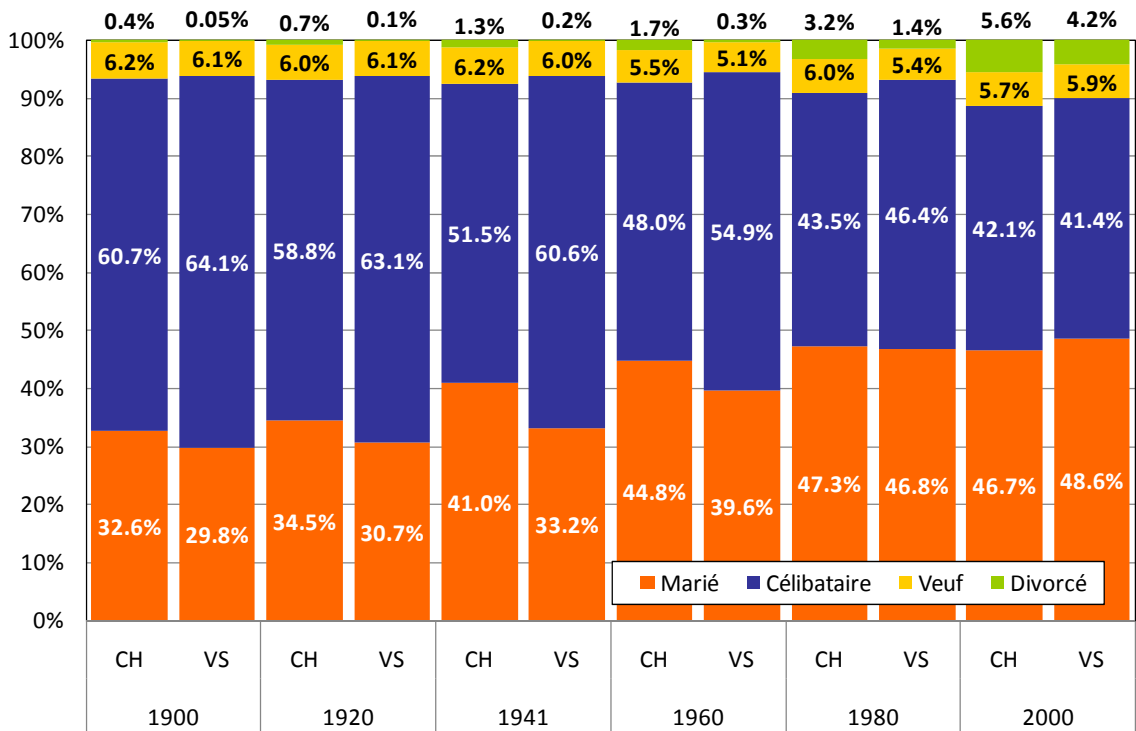


Figure 3. Structure de la population résidante selon l'état civil, répartition en pourcent, du total de la population, Suisse-Valais, 1900-2000





En 1900, les personnes célibataires étaient les plus nombreuses au sein de la population résidante en Suisse (60.7%), représentant quasiment le double de la population mariée (32.6%). Le recensement réalisé en 1970 met en évidence le fait qu'au niveau suisse, le nombre de personnes mariées est désormais plus élevé que le nombre de personnes célibataires. Ce basculement n'est constaté en Valais que lors du recensement de 1980. En 2000, la population mariée représentait 46.7% de la population suisse, cette proportion est de 48.6 en Valais.

Il ne faut cependant pas conclure à une augmentation du nombre de mariage dans les années 2000. Le changement de proportion entre ces deux catégories d'état civil est lié au baby boom ayant eu lieu des années 1940 aux années 1970 et à la baisse de la natalité intervenue au cours des années 1980.

Dès la fin des années 1970, début des années 1980, la natalité baisse. Les explications sont multiples : la fin des 30 glorieusesⁱⁱ et le début d'une période économique plus difficile, les avancées en matière de contraception, la « démocratisation » des études pour tous, etc. Ces raisons expliquent non seulement un plus faible renouvellement des générations mais également la stagnation ou la faible hausse de la population célibataire. Parallèlement, les premières générations du baby boom atteignent la majorité et l'âge du mariage au début des années 1960. Une grande proportion de la société suisse et valaisanne change donc d'état civil (passage de célibataire à marié puis éventuellement à divorcé ou veuf par la suite) dès cette période et encore de nos jours ce qui explique clairement pourquoi la proportion de personnes mariées est supérieure aux célibataires aujourd'hui.

La proportion de personnes veuves en Suisse a baissé durant le siècle passé alors que la proportion de personnes divorcées a augmentée. Les mêmes tendances sont à noter pour la population résidante en Valais : en 1900, la population célibataire valaisanne (64.1%) est deux fois plus élevée que la part des mariés (29.6%), en 1980, la part des célibataires valaisans (46.4%) est quasiment égale à la population mariée (46.8%), en 2000, les mariés valaisans sont plus nombreux (48.6%) que les célibataires (41.4%).

Sources

Population résidante selon l'état civil et le sexe, en 2000 (début décembre) : T. 1.2.1.2.6., Office fédéral de la statistique (OFS), 2009.

Structure de la population résidante, de 1900 à 2000, T 1.2.1.2.1., Office fédéral de la statistique (OFS), 2009.

Population résidante permanente selon l'état civil, de 1970 à 2007, Office fédéral de la statistique (OFS), 2009.

ⁱ Population résidante : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/definitionen.html>.

ⁱⁱ Nom donné à la période 1945-1975, pendant laquelle les taux de croissance de la production, de la productivité, des revenus et de l'État social ont été exceptionnellement élevés. La notion est due à l'économiste Jean Fourastié (1907-1990), <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=812>.

